CHOISISSEZ LA CHALEUR RENOUVELABLE

4 solutions pour une énergie écologique et économique

crer EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ÉNERGIES RENOUVELABLES

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

GRAND POITIERS
Communauté urbaine
grandpoitiers.fr

LES SOLUTIONS

Bois énergie

Ex : installation d'une chaudière bois avec plaquette ou à granulés

Solaire thermique

Ex : production d'eau chaude sanitaire solaire

Géothermie

Ex : chauffage ou refroidissement d'un bâtiment grâce à l'énergie du sol

Réseaux de chaleur

Ex : chauffage de plusieurs bâtiments d'un même site ou d'un même quartier

Les avantages

- Réduire votre facture énergétique
- Réduire votre impact environnemental
- Faire appel à une ressource locale

Les bénéficiaires

Le contrat de territoire « Chaleur renouvelable » s'adresse à tous les acteurs du territoire, sauf les particuliers qui peuvent être accompagnés par l'Espace Info Energie de Grand Poitiers.

Les avantages du Contrat de territoire « Chaleur renouvelable »

- Une étude d'opportunité **gratuite**
- Un accompagnement technique personnalisé : un expert vous suit de la réflexion à la réalisation de vos travaux.
- Un conseil : vous êtes accompagnés dans le choix de la solution énergétique la plus adaptée (étude d'opportunité).
- Une **aide au financement**, étudiée au cas par cas, pour une installation d'énergie thermique renouvelable (jusqu'à 70% des études et 45% des investissements).
- Demandez une analyse et accédez aux dispositifs d'accompagnement financiers disponibles (ADEME, Région Nouvelle-Aquitaine, Département, Syndicat Energies Vienne...).

Solution 1 : le bois énergie

Le bois énergie, c'est faire le choix d'un **système automatisé** et performant pour **le chauffage de locaux, la production d'eau chaude sanitaire, le chauffage de piscines ou des process industriels** notamment à partir de la **combustion de biomasse** (granulés de bois ou bois déchiqueté notamment).

Avantages

- Limiter sa dépendance énergétique et son exposition aux fluctuations du prix de l'énergie
- Diminuer les dépenses de fonctionnement
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et faire appel à une énergie renouvelable
- Valoriser une ressource de proximité et favoriser l'emploi local

Cette solution est faite pour vous, si vous avez :

- Des dépenses d'exploitation élevées
- Des besoins énergétiques importants, voire en progression
- Une installation de production âgée, ou à remplacer
- Un accès à une ressource en bois

Des expériences sur le territoire

L'école de Pleumartin (Vienne), chauffée au fioul, a fait le choix de la solution performante de chauffage aux granulés de bois, qui lui a permis de réduire ses dépenses d'énergie de près de 30%.

Plus d'informations avec le CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois Energie) : cibe.fr

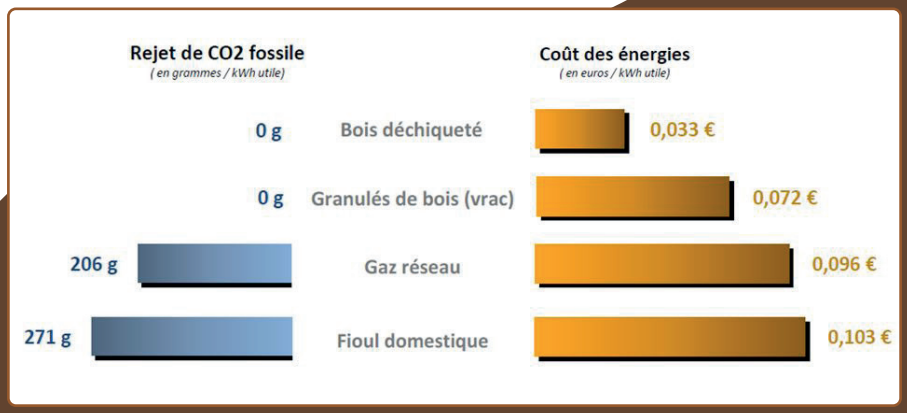

Solution 2 : le solaire thermique

A l'aide de **panneaux solaires**, l'énergie solaire est captée, **transformée en chaleur et transférée** pour **produire de l'eau chaude**. Cette solution utilisée principalement pour fournir une partie de l'**eau chaude sanitaire** (de 40% à 70% des besoins annuels) peut également fournir une **part de l'énergie** pour du **chauffage de locaux ou des processus industriels.**

Avantages

- Profiter d'une énergie totalement gratuite
- Faire le choix d'une solution simple
- Diminuer les dépenses de fonctionnement et faire des économies
- Valoriser son patrimoine et son image

Cette solution est faite pour vous, si vous avez :

- Des consommations d'eau chaude, notamment en été
- Une installation de production âgée, ou à remplacer
- Des dépenses d'exploitation élevées
- Des besoins énergétiques importants, voire en progression
- Une surface avec une orientation favorable est disponible

Des expériences sur le territoire

La Résidence des Trois Rivières à Poitiers dispose de 60 m² de panneaux solaires thermiques depuis 2016 qui permettent une couverture de 25% des besoins annuels,
soit une économie annuelle de 3 000€.

Plus d'informations avec le SOCOL : solaire-collectif.fr

Solution 3 : la géothermie

La géothermie consiste à **récupérer dans le sol les calories nécessaires** pour répondre à des **besoins de chaleur** ou de **rafraichissement.** L'énergie peut être captée **dans le sol directement** (grâce à des sondes) ou bien **dans l'eau** contenue dans une nappe (grâce à des puits).

Avantages

- Profiter d'une énergie permanente et locale sur quasiment tout le territoire
- Avoir une installation technique sans impact visuel
- Se chauffer et se rafraîchir avec un seul équipement
- Une facture énergétique maîtrisée
- Réduire ses émissions de gaz à effet de serre

Cette solution est faite pour vous, si vous avez :

- Un bâtiment neuf ou rénové (ou un projet)
- Une installation de production âgée, ou à remplacer
- Des besoins de refroidissement en plus du chauffage
- Des dépenses d'exploitation élevées
- Des besoins énergétiques importants, voire en progression

Des expériences sur le territoire

« Le système est simple et performant, la maintenance réduite. » Dans le cadre de la construction de son nouveau groupe scolaire en 2012, la commune de Saint Julien l'Ars a fait le choix de la solution de chauffage par géothermie. Deux forages de 50m de profondeur permettent de fournir les besoins du bâtiment à travers une pompe à chaleur d'une puissance de 32kW.

Plus d'informations avec l'AFPG : geothermies.fr

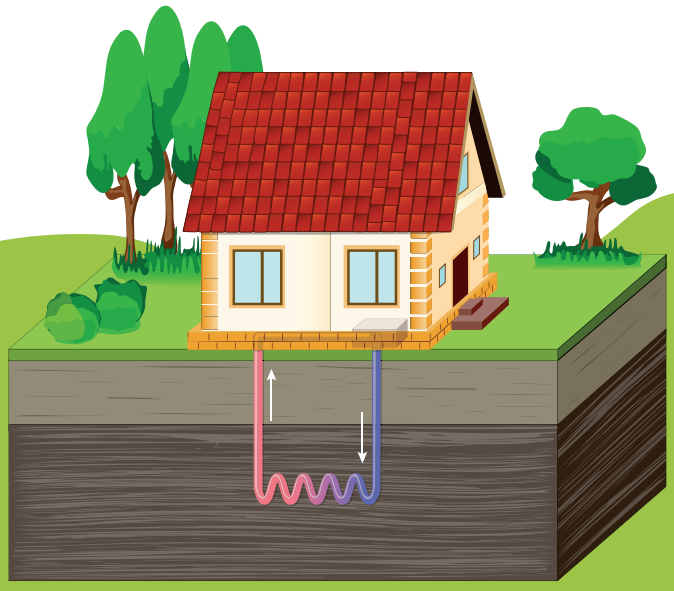

Solution 4 : le réseau de chaleur

Un réseau de chaleur, c'est disposer d'une **installation de production d'énergie collective raccordée à un réseau de distribution de la chaleur vers les usagers.** Elle permet de couvrir les besoins de **chauffage, d'eau chaude sanitaire et éventuellement de processus industriels.** Un réseau de chaleur peut être alimenté par **différentes sources renouvelables** en fonction des gisements locaux : chaleur fatale, géothermie, bois énergie ou bien solaire thermique.

Avantages

- Réduire les coûts d'investissement et de fonctionnement
- Une installation commune avec une source renouvelable et peu onéreuse
- Améliorer la qualité de l'air et le bilan de gaz à effet de serre
- Agir contre la précarité énergétique

Cette solution est faite pour vous, si vous avez :

- Un patrimoine consommateur d'énergie dans un périmètre rapproché
- Des consommateurs de chaleur à proximité de vos bâtiments
- Un ensemble d'équipements qui doivent être remplacés
- Des constructions ou aménagements urbains en prévision sur le territoire

Des expériences sur le territoire

Grand Poitiers et ses communes sont compétents pour mettre en place un service de distribution de la chaleur auprès des abonnés d'un réseau. Plusieurs montages sont envisageables :

- Porter les investissements et le fonctionnement : réalisation de marchés pour la conception, les travaux et l'exploitation. Celle-ci peut être faite par le porteur de projet ou déléguée d'une entreprise spécialisée. **Projet simple jusqu'à 2 MW.**
- Recourir à une Délégation de Service Public (déléguer les investissements et l'exploitation) : l'ensemble de la réalisation et de l'exploitation du projet de réseau est géré par un opérateur privé. **Projet de taille importante supérieur à 2 MW.**

Une réflexion sur le portage de réseau de chaleur des communes peut être menée avec les services de la Communauté urbaine.

Plus d'informations avec l'AMORCE : amorce.asso.fr

Contactez-nous, une étude gratuite et personnalisée vous sera proposée

1. Répondez au questionnaire sur www.crer.info/questionnaires-grand-poitiers ou contactez le CRER.
2. Nous analysons les opportunités de « chaleur renouvelable » lors d'un entretien téléphonique.
3. Nous étudions le projet qui convient le mieux à votre situation : réalisation d'une visite sur site et présentation de la faisabilité.

Le contrat de territoire « Chaleur renouvelable » est un partenariat entre **l'ADEME** et **Grand Poitiers.** Il utilise les aides nationales du Fonds Chaleur pour mettre des moyens humains et financiers à disposition des acteurs du territoire.

CRER
(Centre régional des énergies renouvelables)

Christophe BIGEREL
8 rue Jacques Cartier – ZA de Baussais
79260 LA CRECHE
05 49 08 24 24
crer.info
contact@crer.info

Grand Poitiers

Direction Energie-Climat
Jardin Simone Veil - Rue de Puygarreau
86000 Poitiers
05 49 30 22 77
grandpoitiers.fr
direction.energie.climat@grandpoitiers.fr

©AdobeStock ©Flaticon ©Unsplash ©Freepik ©Grand Poitiers - Direction communication, Grands Poitiers 2020.

GRAND POITIERS
Communauté urbaine
grandpoitiers.fr